



Ville d'Esch-sur-Alzette

**Secrétariat**

SH

Date de l'annonce publique de la séance:

11.06.2009

Date de la convocation des conseillers:

11.06.2009

point de l'ordre du jour no:

07A + B

## Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

### Séance publique du 19 juin 2009

**Présents:** Mutsch, bourgmestre, Braz, Hinterscheid, Spautz, Tonnar, échevins, Snel, Hannen, Huss, Jaerling, Hildgen, Becker, conseillers. Clement, secrétaire communal.

**Absents :** Maroldt, Roller, Knaff, Codello, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Baum, conseillers communaux

## Le Conseil Communal;

### Objet: Commission scolaire et jetons de présence

Considérant que dans le cadre de la réforme de la loi scolaire il y a lieu de procéder à la réorganisation de la commission scolaire et des services attachés ;

Vu sa délibération du 19 juin 2009 approuvant la réorganisation de la commission scolaire ;

Considérant qu'il y a lieu de compléter la commission scolaire par les membres représentant les parents d'élèves des comités d'écoles et par les membres représentant le personnel enseignant des écoles ;

Considérant qu'il y a également lieu d'accorder un jeton de présence aux membres de la commissions ;

Vu les propositions de Monsieur le secrétaire de la Commission scolaire du 23 novembre 2009;

Vu les articles 50 et 51 de la loi du 6 février 2009 portant organisation de l'enseignement fondamental ;

Vu les dispositions de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**d é c i d e  
à l'unanimité**

a. de nommer les membres suivants dans la commission scolaire :

Membres représentants les parents d'élèves des comités d'écoles :  
Marianne Schlessler-Neiens (Dellhéicht)  
Chantal Schoetttert (Lallange)  
Laurent Noez (Jean Jaurès)

Membres représentant le personnel enseignant des écoles :  
Viviane Disiviscour, institutrice du cycle 3 (Dellhéicht)  
Eugène Miller, instituteur du cycle 3 (Brill)  
Georges Ney, président du comité d'école Brill

- b. d'accorder un jeton de présence aux membres de la commission scolaire de € 69,63 par personne et par séance.

En séance

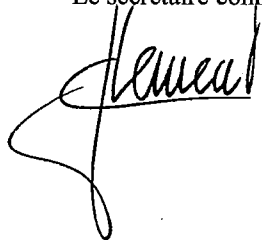
Suivent les signatures

date qu'en tête

Esch-sur-Alzette, le 18.12.2009.

Pour expédition conforme,

Le secrétaire communal,



Le bourgmestre,

